

sant toutes les provinces du Canada se débat actuellement devant les tribunaux, à Toronto. Il s'agit de savoir lequel des gouvernements, provincial ou fédéral, a le droit de gracier les criminels. M. McCarthy est l'un des avocats du gouvernement fédéral.

— Il résulte du rapport adressé par le Home Office que les revenus de l'archevêque de Cantorbury s'élèvent à 14,000 livres sterling. L'évêque de Londres touche annuellement la même somme.

— Une des personnalités les plus bruyantes et les plus fougueuses du parti Anarchiste en France, M. Alain Gouzien, vient de se convertir au catholicisme et de demander à entrer dans les missions Africaines. Cette conversion a fait grand bruit dans le parti.

— Le Canada n'est pas le seul pays où l'on ait à se plaindre de l'encombrement des carrières libérales.

C'est un mal général, propre surtout aux pays d'Europe.

En Prusse, par exemple, le nombre d'étudiants en droit dépasse de beaucoup le nombre des charges disponibles.

Il en résulte que les jeunes gens attendent des années une vacance dans les ministères ; et lorsque enfin une bonne fortune leur échoit, le nombre des concurrents s'est encore augmenté.

La disproportion entre les places disponibles et les candidats est telle, écrit un professeur d'une grande université prussienne, que lors même que pendant une dizaine d'années le nombre des étudiants en droit serait normal, il resterait encore un excédant désolant de licenciés à caser.

On ne peut se défendre d'un mouvement d'effroi, dit un journaliste européen, en songeant à l'avenir de tous ces hommes instruits, privés d'occupations. Que feront-ils pour vivre ! A quoi leur servirait-il de se déclasser, puisque les ouvriers se plaignent aussi d'avoir trop de bras pour l'ouvrage à faire ?

— On annonce la mort de Parnell. Rien ne faisait soupçonner une fin aussi prochaine, malgré qu'on ait fait connaître l'affaiblissement, depuis quelque temps, de l'ancien chef irlandais.

Il y a quelques mois à peine, cette mort subite eut été, pour l'Irlande, une calamité suffisante pour anéantir les dernières espérances du parti national irlandais.

Les scandales dont il a été le triste héros et qui ont accoutumé des anciens admirateurs à se passer de lui, sont que sa disparition complète

est un bien pour la cause que ces scandales et son obstination compromettaient. Cependant, les fautes si grandes qu'elles soient de cet homme exceptionnellement doué ne peuvent effacer son dévouement pour une cause qu'il a admirablement servie. Ses luttes au parlement, pour la question irlandaise, les concessions arrachées une à une, ses efforts constants pour obtenir, d'un conquérant obstiné, non pas l'aumône mais le droit à l'existence, tout cela reste encore de lui... avec le souvenir de ses rements.

La roche Tarpéienne est près du Capitole : hier, au sommet de la gloire, l'idole de tout un peuple ; aujourd'hui, une demie obscurité, la honte d'une carrière brisée, souillée : et la postérité oublie moins vite aujourd'hui que hier. Après Boulanger, Parnell et, après ce dernier, la Providence continuera de frapper, pour l'exemple, ceux qui, ayant reçu les dons nécessaires pour accomplir une mission spéciale, deviennent infidèles à cette mission ou compromettent une cause sacrée par le scandale et la prostitution de leurs talents.

— Un nommé Petit vient d'être condamné, à Boston, à une amende de \$300 et les frais pour avoir sollicité des Canadiens-Français de se rendre aux Etats-Unis après avoir fait, avec eux, des contrats d'engagement.

— On dit que les fonctionnaires, à Ottawa, trouvés coupables d'offenses relativement légères, seront réinstallés. On les considère suffisamment punis pour avoir été suspendus trois mois durant de leurs fonctions, et sans avoir reçu d'appointements.

— Huit enfants de Hull, appartenant à des employés de scieries, se sont empoisonnés en mangeant de la cigue vulgairement appelée *carotte à morreau*. Les soins qu'ils ont reçus immédiatement ont écarté tout danger de mort.

— Ces jours derniers, un jeune homme du comté de Russell a eu une singulière mésaventure. Il était allé faire une promenade en voiture avec une jeune fille du même comté et au cours de la conversation, il insulta celle-ci grossièrement. La jeune fille, indignée, précipita le galant à terre et s'en alla seule avec cheval et voiture, qu'elle refuse de lui rendre s'il ne lui paie \$500 à titre de réparation pour l'insulte qu'il lui a faite.